

Achères

Aujourd'hui

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE



GRAND PARIS SEINE ET OISE (GPSO)

**ACHÈRES, DE PLAIN-PIED
DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE**

(DOSSIER P. 13 → 16)

ZOOM | ACTUALITÉS | OXYGÈNE | TRIBUNES | CONSEIL MUNICIPAL |
COMMERCE | ARTISANAT | EMPLOI | BLOC-NOTES | ÉTAT CIVIL/VIE PRATIQUE |

| SOMMAIRE |

03 | ÉDITO

04 | ZOOM

07 | ACTUALITÉS

18 | OXYGÈNE

23 | TRIBUNES
23 | POLITIQUES

24 | EMPLOI
24 | COMMERCE

25 | BLOC-NOTES

ÉTAT CIVIL
27 | VIE PRATIQUE

Magazine d'information locale de la Ville d'Achères

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Marc Honoré

RÉDACTION : Marc Delbos, Barthélémy Dioh, Olivier Pernot

PHOTOS : Marc Delbos, Marylou Nhari, Romain Tirot

RÉALISATION : Nathalie Hiblot, Marylou Nhari

IMPRESSION : L'Artésienne

TIRAGE : 10000 exemplaires sur du papier 100 % recyclé

RÉGIE PUBLICITAIRE : GRAPH'I PAGE, 15 rue des Cayennes,
78700 Conflans-Sainte-Honorine • 07 85 17 57 27

SOMMAIRE



| ACTUALITÉS : Palmes achéroises : les sportifs et les associations mis à l'honneur lors d'une chaleureuse cérémonie. (p.11)



| ACTUALITÉS : Les bébés et les futures mamans vont pouvoir continuer à fréquenter la PMI dont le maintien à Achères a été entériné. (p.17)



| BLOC-NOTES : La commémoration du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars prochain, débutera à 11 h devant l'église. Le cortège défilera rue de Stalingrad jusqu'au monument aux morts, puis se rendra sur la stèle du Souvenir à l'angle des rues Coffinières et du 19-Mars-1962. Au terme de la cérémonie, un apéritif sera offert en mairie, salle des Mariages.



INFOS +
mairie-acheres78.fr
www.facebook.com/Acheresofficiel
[@MairieAcheres](https://twitter.com/MairieAcheres)



VIE MUNICIPALE

**VOS ÉLUS VOUS
RECOIVENT
(SUR RENDEZ-VOUS
AU 01 39 79 64 05)**

→ Marc Honoré, maire
Conseiller délégué de la
Communauté urbaine GPSO.

→ Élodie Sornay,
1^{ère} adjointe : Jeunesse,
Politique de la ville,
Prévention, Sécurité.
Conseillère départementale.

→ François Dazelle,
adjoint : Finances.

→ Annie Debray-Gyrard,
adjointe : Solidarité,
Logement, Aîné(e)s.

→ Jean-Paul Demarez,
adjoint : Scolaire, Enfance,
petite Enfance.

→ Suzanne Jaunet,
adjointe : Urbanisme,
Environnement,
Aménagement urbain, Cadre
de vie. Vice-présidente de la
Communauté urbaine GPSO.

→ Daniel Giraud,
adjoint : Travaux, Voirie,
DSP (délégation de ser-
vices publics), Transports,
Commission d'appel d'offres.

→ Véronique Forensi,
adjointe : Culture,
Jumelages.

→ Pierre-Henri Bovis,
adjoint : Sports.

→ Gharib Naji, adjoint :
Développement économique,
Emploi.

→ Jean-François Demarez,
conseiller municipal,
délégué à l'Administration
générale et au Personnel.

→ Éric Suret,
conseiller municipal,
délégué aux Associations
et aux Animations.

LE DÉPARTEMENT, UN PARTENAIRE INDISPENSABLE POUR ACHÈRES

En baissant les dotations sur l'ensemble des collectivités, le Gouvernement ne cesse de fragiliser les acteurs locaux en charge du développement économique, de l'aide sociale et de tout ce qui fait le quotidien des gens.

Si pour Achères, nous attendons encore de connaître la baisse de notre Dotation Globale de Fonctionnement pour 2016, le Département des Yvelines va perdre 132 millions d'euros d'ici à 2017. Cette baisse brutale combinée à l'explosion des dépenses sociales entraîne la hausse de la part départementale de la taxe foncière (en moyenne +125 euros).

Le Département étant un acteur majeur pour Achères et pour la vie quotidienne des Achérois, le resserrement de son budget ne sera pas sans conséquences. Ainsi, à travers le contrat social de territoire, il permet la mise en place d'actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adolescents et des actions en matière de développement durable et d'amélioration du cadre de vie. Il verse le RSA, s'occupe des Aînés, des personnes en situation de handicap et bien sûr de la santé des enfants avec la PMI. Je suis d'ailleurs très satisfait que le Président du Département m'ait confirmé le maintien de la PMI des Vanneaux (lire article en p. 17).

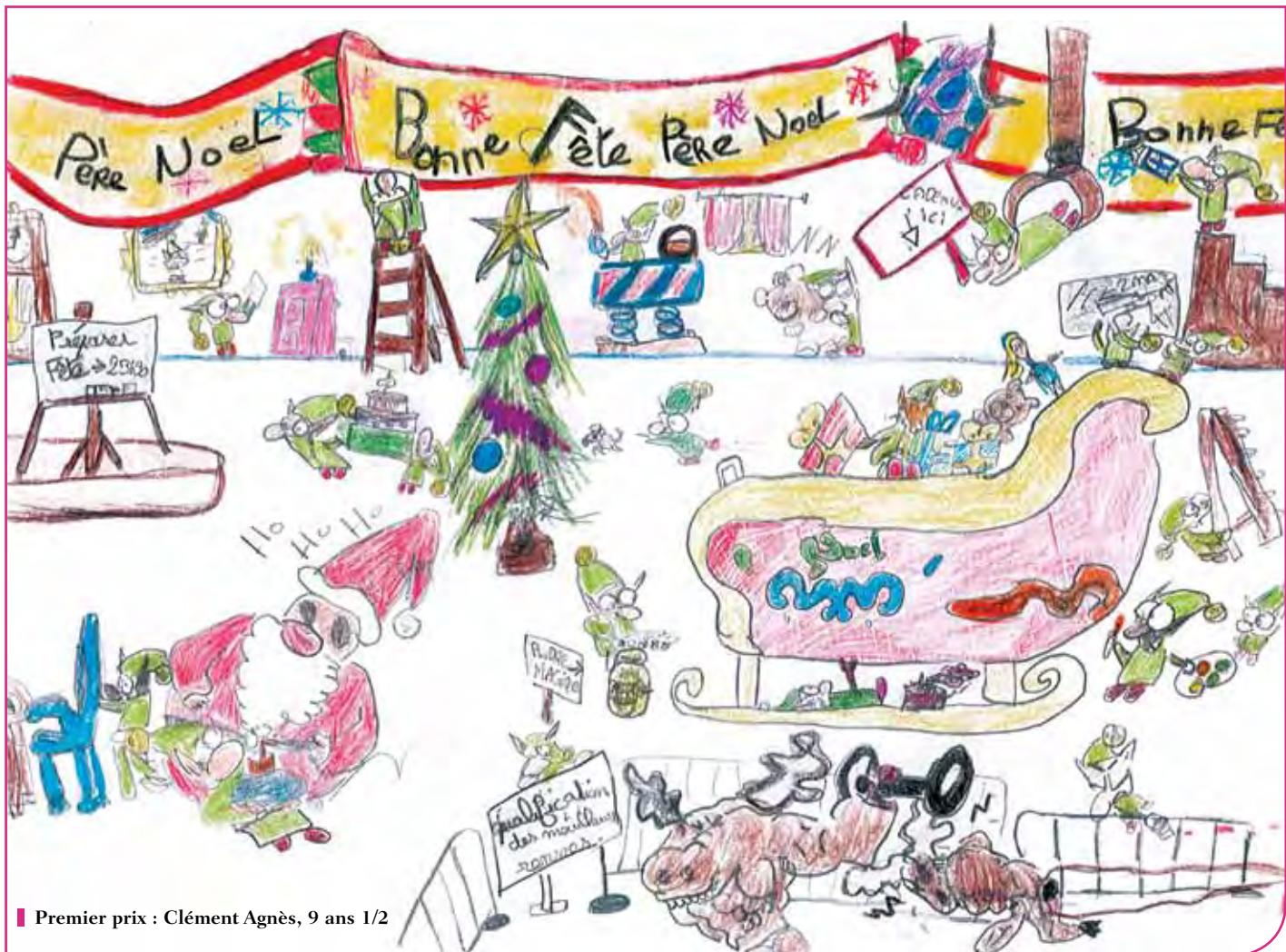
Le Département participe également au financement de Tableaux Numériques Interactifs (TNI) dans les écoles élémentaires et subventionne l'enfouissement des réseaux et les stationnements de cycles. Enfin, il sera un co-financeur majeur du projet de terrain synthétique et de la future voie verte derrière les écoles Wallon-Langevin.

Je demande, une nouvelle fois, au Gouvernement d'arrêter sa défaisse généralisée sur les collectivités afin de ne pas provoquer une réaction en chaîne car au bout de celle-ci se trouve le contribuable local !



Marc Honoré,
Maire d'Achères

Les doyens achérois à l'honneur
lors du repas des Aînés.



CONCOURS DE DESSIN

LE PÈRE NOËL ET SES LUTINS

Pour la deuxième année consécutive, la Ville a organisé un concours de dessin ouvert aux enfants achérois à l'occasion des fêtes de fin d'année, dans le cadre des animations autour de la patinoire.

Le thème imposé cette année - "Le Père Noël et ses lutins" - a inspiré une cinquantaine de jeunes artistes âgés de 5 à 12 ans. Les dessinateurs en herbe ont déposé leurs dessins dûment complétés de leurs coordonnées dans l'urne disposée à la patinoire. Le jury, composé de deux élues et de deux agents communaux, s'est réuni le vendredi 22 janvier salle des Mariages pour désigner 13 lauréats dont un prix spécial du jury. Parmi les critères retenus, les jurés ont pris en compte l'illustration du thème, la réalisation et l'âge. Le dessin désigné premier du concours a fait l'objet d'un vrai coup de cœur par le soin apporté aux détails et au fait qu'il racontait une histoire. Les heureux gagnants ont reçu leurs prix le

6 février dernier en mairie, lors d'une cérémonie présidée par le maire (retour sur cet événement le mois prochain). Le vainqueur a remporté 4 entrées pour le parc Astérix (2 enfants et 2 adultes), les autres lauréats ont reçu des lots offerts par le centre commercial E.Leclerc que la mairie remercie particulièrement.

► Composition du jury :

Suzanne Jaunet, adjointe au maire chargée de l'Environnement et du Cadre de vie, Véronique Forensi, adjointe au maire chargée de la Culture, Olivier Pernot, directeur du cabinet du maire, et Marylou Nhari, infographiste au service Communication.



■ 2^{ème} prix : Emma Jerolon-Khatta, 6 ans 1/2



■ 3^{ème} prix : Eloïse Soubrier-Duigou, 9 ans



■ 4^{ème} prix : Manon Louski-Pane, 10 ans



■ 5^{ème} prix : Capucine Guérin, 7 ans



■ 6^{ème} prix : Adeline Abousefian, 10 ans



■ 7^{ème} prix : Thomas Agnès, 6 ans



■ 8^{ème} prix : Héloïse Nogueira, 11 ans



■ 9^{ème} prix : Salomé Roussel, 8 ans



■ 10^{ème} prix : Chaymae Sahel, 10 ans 1/2



■ 11^{ème} prix : Flora Ronget, 9 ans



■ 12^{ème} prix : Noah Devaux, 9 ans



■ Prix spécial : Vivien Colas, 14 ans

À ACHÈRES

UNE BELLE ADRESSE PROCHE DE TOUT POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE !

LE MAJOR

RENSEIGNEZ-VOUS VITE !



Prêt⁽³⁾
à Taux
Zéro%

Avec Bouygues Immobilier,
faites le meilleur choix !

- Entre la forêt de Saint-Germain et la gare RER A
- Appartements du studio au 4 pièces
- Balcon, terrasse, jardin ou cellier pour la plupart
- Prestations de qualité

ESPACE
DE VENTE

40, rue de Conflans
78260 ACHÈRES

bouygues-immobilier.com

0 810 152 103 > Service 0,06 € / min
+ prix appel

Bouygues
Immobilier
Bien plus pour vous



(1) La résidence est réalisée en conformité avec les niveaux de performance énergétique fixés par la norme Réglementation Thermique 2012 (RT 2012). (2) Prix grille au 21/10/2015, exprimé en TVA à 20%. Dans la limite des stocks disponibles. (3) Le PTZ est réservé aux primo-accédants pour l'acquisition de leur résidence principale neuve située dans certaines zones éligibles. Les conditions du nouveau PTZ 2016 (notamment plafonds de ressources) sont fixées par les articles L. 31-10-1 et suivants et R-31-10-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation tels que modifiés par la loi de Finances pour 2016 et le décret du 29 décembre 2015. Conditions applicables pour tous les prêts à taux zéro émis à partir du 1er janvier 2016. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. Zones éligibles et conditions disponibles sur bouygues-immobilier.com. Bouygues Immobilier, SA, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L.271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier RCS Nanterre 562 091 546. Architecte : Jean-Pierre Lellièvre. Illustration : Infime. Document et illustration non contractuels. GRENADINES & CIE - 01/2016



VŒUX AUX AÎNÉS

CONVIVIALITÉ ET BONNE HUMEUR

Dimanche 24 janvier, près de 450 aînés ont répondu à l'invitation de la municipalité à l'occasion du repas de vœux organisé au complexe sportif de la Petite-Arche. Un rendez-vous à la fois convivial et festif.

Cette cérémonie donne l'occasion au maire de rendre hommage aux aînés de la commune, «acteurs essentiels du "vivre ensemble" et véritables piliers de la famille.» Marc Honoré a d'abord souligné les actions municipales en faveur des seniors via le CCAS et le foyer Pompidou avant d'évoquer les projets à venir : l'Espace Public de Proximité, la Maison des associations, les restaurants scolaires Langevin/Wallon et Saint-Exupéry. Après avoir énuméré les différentes réalisations de 2015 et les grands projets structurants à venir, le maire a annoncé la création d'une police municipale. «En 2016, nous maintiendrons la qualité des prestations rendues à la population, a-t-il conclu. Notre mission commune est de rendre chaque année, notre Ville plus belle, mieux équipée et plus

agrable à vivre et apporter à tous les Achérois la meilleure vie possible.»

Il s'est aussi félicité du maintien du centre de PMI sur la ville.

Ce rendez-vous est aussi l'occasion de rendre hommage à la doyenne et au doyen de la commune. Camille Budet, 95 ans, honorée pour la 4^{ème} année consécutive, et Marcel Carré, 92 ans, félicité pour la 2^{ème} fois, ont prouvé qu'ils avaient encore bon pied bon œil !

Chargée de l'animation, la troupe Magma Show a enchanté les convives avec son répertoire de chansons des années 60 interprétées via des tableaux remarqués. Un spectacle de chants et de danses sur mesure chaleureusement applaudi. Certains sont même montés sur la scène pour s'essayer au



Le maire aux côtés des doyens des participants au repas : Camille Budet et Marcel Carré.

hula-hoop, une pratique que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître ! Le DJ Jean-Philippe a ensuite pris le relais et la piste de danse n'a pas désempli, d'autant que deux taxi danseurs et une taxi danseuse se sont chargés d'inviter les personnes seules ou sans cavalier.



Et hop du hula-hoop !

sont retrouvées dans les conditions d'un concours professionnel. «Il y a encore beaucoup de travail à effectuer, note John Ichoung Thoé, animateur culturel référent du Bateau Vivre. Mais c'est une expérience enrichissante pour ces jeunes danseuses qui ont découvert le haut niveau.» Une participation qui prend place dans l'encadrement des projets artistiques et culturels de la structure jeunesse.



BATEAU VIVRE

DIEZ UP EN FINALE

Le 16 janvier dernier, les huit jeunes filles du groupe Diez Up, issues des ateliers danse hip hop du Bateau Vivre, ont atteint la finale du concours chorégraphique "H-Quality 4" à Neuilly-Plaisance, un des grands rendez-vous du genre.

Etalée sur deux jours, cette 4^{ème} édition de la battle "H-Quality" comprenait un concours de groupes et une compétition solo, en un contre un. Inscrites par leur professeur de hip hop Tony, également danseur au sein du groupe Black M, les huit jeunes filles, âgées de

14 à 17 ans, ont été sélectionnées pour prendre part à la finale (12 groupes finalistes sur une trentaine de participants). Membres du groupe Diez Up, elles s'entraînent au sein de l'atelier danse du vendredi au Bateau Vivre. Pour leur première compétition, les adolescentes se

ZAC des Boutries

5, rue des Cayennes
78700 CONFLANS-
SAINTE-HONORINE

01 39 19 09 52

parking devant le magasin

ecologiabio.fr



C'est quoi Ecologia ?

Ecologia est une enseigne 100 % indépendante fondée par 3 associés dans le BIO depuis 18 ans... bien avant qu'il ne soit devenu à la mode !

Chez Ecologia le BIO est une passion et une conviction.

En quoi Ecologia Bio est-il différent ?

Un choix incomparable de produits de qualité, une offre sans cesse renouvelée parmi 12 000 références en bio, des prix justes pour nos fournisseurs et producteurs partenaires, mais les plus bas possibles pour nos clients grâce au volume d'achats de nos 3 magasins en région Parisienne et à la force de notre groupement gavabio de 22 magasins indépendants, des promotions régulières, près de 10 nouveautés chaque jour, et une équipe qui veille à être toujours disponible pour accueillir et conseiller nos clients, surtout s'ils découvrent cet univers...

• Ecologia bio

5 rue des Cayennes, zac les Boutries
78700 CONFLANS SAINTE HONORINE

• Ecologia bio

2 bis avenue du Mesnil (face au RER)
94210 LA VARENNE

• Ecologia bio

Zone ciale Pincevent, avenue Champlain
94430 CHENNEVIERES

Remise immédiate en caisse

sur présentation de ce coupon rempli

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

*Offre limitée à un coupon par famille. Valable jusqu'au 29/02/2016. Non cumulables avec d'autres offres promotionnelles en cours - Achères Aujourd'hui

Horaires
d'ouverture
Lundi 14h00-19h30
Mardi à Jeudi
9h30-13h30 / 14h30-19h30
Vendredi et Samedi
9h30-19h30
sans interruption

ecologia



Bio

PROMOTIONS VALABLES
jusqu'au 29 février 2016

Fruits & Légumes de saison

Production locale

Pommes de terre
Agria ou Allians
le filet de 2,5 kg



3€95
soit le kg 1,58 €

Pains Bio au levain

Cuits sur place

Au choix : intégral,
complet, campagne, bis



2€50
soit le kg 5,00 €



PROMO 2,79€

2€29
Potage
velouté 1l

au choix légumes verts
ou tomates-lentilles corail
ou potiron-châtaigne



4€13
soit le kg 3,84 €
Dani'Pom
Maxi format
Danival
1,075 kg



2€79
Boisson riz
épeautre
noisette
1l



2€98
soit le kg 11,92 €
Café moulu
100 %
arabica
250 g

4€18
soit le kg 5,36 €

Ratatouille
Catalane Prosain
+ 20% gratuit
650 g + 130 g = 780 g

3€
par tranche
de 30€*
minimum
(hors promo)
soit jusqu'à
10%

13€95
Pilulier Acérola 1000
60 comprimés
+ 20% gratuit



PATRIMOINE

LE COLLÈGE CAMILLE DU GAST, INNOVANT ET DURABLE

Dans son numéro spécial 2016 dédié aux équipements publics, la revue Construction Moderne présente 31 réalisations en béton innovantes et performantes parmi lesquelles figure le collège Camille-du-Gast.



C'est sous l'intitulé "Pérennité et durabilité au programme" que la revue de référence de l'architecture en béton cite l'établissement achérois. Livré à la rentrée 2014, le collège Camille-

du-Gast est construit sur pilotis et en forme de U afin de répondre aux contraintes du site. Entièrement réalisé en béton, le collège a fait l'objet d'une démarche de haute qualité environnementale. Orienté pour maxi-

miser les apports solaires, il combine toitures végétalisées, système de récupération des eaux pluviales, ventilation double flux, planchers chauffants et isolation renforcée. C'est au niveau des fondations que la réalisation présente un caractère innovant et spectaculaire : 84 pieux descendant à environ 15 m de profondeur et sont équipés de sondes géothermiques reliées à une pompe à chaleur. Un système qui produit une économie de 60 à 70% des dépenses de chauffage et d'eau chaude sanitaire tout en abaissant la température de 3 à 4° par fortes chaleurs. Il est complété par une chaudière gaz.

- Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental des Yvelines
- Architectes : Atelier d'architecture Dutrevis / Mandataire : APUY Architectes
- Entreprise générale : Francilia
- Surface : 5700 m² SCHON
- Coût : 12 M€ HT
- Programme : Construction d'un collège 500 (21 classes et locaux associés)
- Innovations : béton autoplâtant, béton fin pour forage géothermique, démarche HQE®

CENTRE DE SECOURS

LES POMPIERS FÊTENT LEUR SAINTE PATRONNE

Samedi 16 janvier, au centre de secours, les sapeurs-pompiers d'Achères ont fêté la Sainte Barbe, patronne de leur corporation. L'occasion de mettre à l'honneur plusieurs d'entre eux, promus et diplômés.



Elodie Sornay, 1^{re} adjointe, entourée de Marc Honoré, maire, et de Jean-Luc Duquesne, chef du centre de secours. Derrière elle, Arnaud Richard, député des Yvelines.

En présence du maire, Marc Honoré, d'Elodie Sornay, 1^{re} adjointe et vice-présidente du SDIS, d'Arnaud Richard, député de la 7^{me} circonscription des Yvelines, de Dominique Guilhem, chef du groupement Est, et d'Aymeric Saudubray, commissaire de police de la circonscription, Jean-Luc Duquesne, le chef du CS d'Achères, est revenu sur le bilan de l'année passée. En 2015, ses hommes ont effectué 2404 interventions, soit une hausse de 3% par rapport à 2014. Le centre achérois compte 56 sapeurs-pompiers : 13 professionnels et 43 volontaires. Cette cérémonie est aussi l'occasion pour le lieutenant Duquesne de valoriser son effectif en mettant en avant les

promus (6) et les diplômés (10). Les élus présents ont tous, chacun à leur tour, rendu hommage aux soldats du feu qui veillent quotidiennement sur notre sécurité. Après ce moment officiel, les sapeurs-pompiers, leurs familles et leurs invités se sont retrouvés à la salle HR Réception pour un repas dansant ambiance cabaret, organisé par l'amicale du CS d'Achères.



EN BREF**RECYCLAGE****LA COLLECTE DES TEXTILES USAGÉS EN HAUSSE EN 2015**

Tout au long de l'année 2015, près de 63 tonnes de textiles usagés ont été collectées dans les bornes Le Relais de la ville (soit 8 % de plus que l'an dernier). Cela s'explique entre autres par l'installation récente de deux nouvelles bornes sur le parking de la rue de Saint-Germain et face au Sax.

Ainsi, votre geste de don de textiles usagés participe à l'amélioration des performances de la ville en matière de réemploi. La ville réduit le volume d'ordures ménagères à collecter et à traiter.

**Petit rappel des consignes relatives à cette collecte**

- Ce qu'il faut déposer : vêtements en bon état, linge de maison, chaussures, maroquinerie (sacs à main, ceintures...).
- Comment les déposer : dans le meilleur état possible (pour assurer en premier lieu la revente), chaussures liées par paire, dans des sacs bien fermés.

**CRAMPONS ACHÉROIS****RANDONNETT' EN FORêt DE SAINT-GERMAIN**

Jeudi 26 novembre, profitant d'un très bel après-midi ensoleillé, 36 randonneuses et randonneurs sont partis nettoyer le long des sentiers qu'ils connaissent bien... en forêt de Saint-Germain-en-Laye.



Les randonneurs en ont assez de voir les chemins et les bords des routes envahis par toutes sortes de déchets. Répondant, comme de nombreux clubs de randonnée, à une initiative du Comité Départemental de Randonnée Pédestre Codérando 78, les Crampons achérois se sont mobilisés. Un premier groupe, le plus important animé par Jean-François, a collecté les déchets entre la Croix Saint-Joseph, derrière l'École de la Légion

d'Honneur, et Achères. Le second a ratissé le parcours entre le pont du Grand-Cormier, en suivant le GR et la route du Clocher d'Achères jusqu'au Montsouris. C'est là que tous se sont retrouvés pour le bilan de l'opération, soit... 360 litres de détritus ramassés par les bénévoles. Des randonneurs satisfaits d'avoir œuvré pour la protection de leur environnement même si beaucoup reste encore à faire.

Si vous surfez sur www.coderando78.asso.fr/index.php/balises-78, vous observerez combien les randonneurs sont décidés à améliorer "leurs terrains de sport".

Les Crampons achérois, un club de randonnée pédestre, ouvert à tous.

Venez les retrouver et pour en savoir plus, parlez-en aux personnes qui en font partie ou bien rendez visite à leur site : crampons-acherois.fr, où vous trouverez toutes les informations et les contacts sur l'association.

QUARTIERS**ILLUMINATIONS DE NOËL**

Comme chaque année durant la période des fêtes de fin d'année, de nombreux Achérois ont décoré leur pavillon ou le balcon de leur appartement d'illuminations diverses, guirlandes lumineuses, boules et étoiles scintillantes et autres silhouettes

ciganotantes aux couleurs de Noël. Cette année, la municipalité avait incité les habitants à signaler leurs illuminations en vue d'un retour photo dans Achères Aujourd'hui. Une initiative qui prélude un futur concours pour l'an prochain.





Parmi les lauréats, ont été récompensés le football féminin, le tir à l'arc, le handball et le Don du sang.

PALMES ACHÉROISES

SPORTIFS ET ASSOCIATIONS À L'HONNEUR

Cette année, un nouveau rendez-vous a pris place dans l'agenda de la ville : les Palmes achéroises. Une cérémonie initiée par la municipalité et qui récompense les acteurs associatifs et sportifs qui se sont distingués l'année écoulée. Vendredi 8 janvier, c'est dans une salle du Sax bondée que s'est déroulée cette première soirée des Palmes achéroises.

En préambule de son discours, Marc Honoré a rendu hommage à trois Achérois disparus récemment : Pierre Soulat, ancien maire d'Achères, Bertrand Devallan, ancien président du CSA, et Jean-Michel Couturier, maître d'arme au Cloca Tir à l'arc. Le maire a ensuite fait part de sa satisfaction de valoriser conjointement sportifs et bénévoles associatifs. Une manière de saluer l'action et le rôle citoyen des associations aché-

roises, parties prenantes du vivre-ensemble. Après avoir rappelé l'engagement de son équipe en matière de réalisations d'équipements sportifs, Marc Honoré a réaffirmé son soutien au milieu associatif : «En 2016, nous continuerons d'être aux côtés des acteurs créateurs de liens sociaux pour les aider à poursuivre et à développer leurs activités au bénéfice des Achérois.»

Comité de jumelage, BO'Boxing, LGA, ACB Achères, UNSS Athlétisme figurent également parmi les lauréats de cette première édition des Palmes achéroises.



EN BREF

FÊTE DE LA PENTECÔTE INSCRIPTIONS AU VIDE- GRENIER



Les inscriptions pour le vide-grenier de la fête de la Pentecôte, qui aura lieu le dimanche 15 mai prochain, seront ouvertes du 2 au 26 mars.

Le formulaire d'inscription est à retirer en mairie, à Anim'Info (mairie annexe, rue de la Croix-Rompue) et sur le site internet de la ville à partir du 2 mars 2016. Le dossier dûment rempli devra être adressé par voie postale au service de la Régie Centrale, 6-8 rue Deschamps-Guérin - BP 100-78260 Achères.

Les personnes souhaitant obtenir des emplacements côté à côté doivent impérativement transmettre leurs dossiers ensemble.

Il sera attribué au maximum deux emplacements (4 m linéaires) par exposant (1 emplacement (2 m) = 10 €). Le(s) ticket(s) indiquant votre numéro et la couleur de votre emplacement vous sera(ont) envoyé(s) par courrier entre le 18 avril et le 6 mai. Aucun numéro d'emplacement ne sera donné par téléphone. ■

Info + 01 39 22 23 61

EN BREF

PASS NAVIGO

**AYEZ LE
RÉFLEXE :
VALIDEZ !**

Pensez à bien valider votre carte sous peine d'amende !

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les voyageurs qui ne valident pas leur Pass Navigo sont susceptibles d'être verbalisés.

Cette disposition réglementaire n'était jusqu'à présent pas systématiquement appliquée. Valider, au même titre qu'acheter et composer son titre de transport, est maintenant un acte incontournable. ■

PROTECTION CIVILE**PREMIERS
SECOURS**

Alerter, masser, défibriller, poser un garrot... sont des gestes de premier secours qu'il est important de connaître. Une initiation gratuite est proposée salle Bussières, le 27 février prochain. Trois créneaux de 2 heures au choix sont disponibles : 10h/12h, 13h30/15h30 ou 16h/18h. ■

Info + Inscriptions :
contact@protectioncivile-78.org

VRAI OU FAUX**VOS ÉLUS VOUS RÉPONDENT****► Le terrain de football situé au Chêne Feuillu va être vendu ?****FAUX**

C'est une rumeur qui n'a aucun fondement. L'ensemble de la plaine des sports appartient à la Ville et aucun terrain ne sera vendu pour une quelconque opération immobilière !

Jacques Tanguy

► La cour de l'école Joliot Curie pourrait servir de parking le samedi ?**FAUX**

La structure du sol et le revêtement de la cour ne sont pas adaptés pour être transformés en par-

king. Ils s'abîmeraient rapidement. De plus, si des voitures y stationnaient, il faudrait procéder à un nettoyage très poussé pour effacer les traces d'hydrocarbures.



Nicole Martin

► Le terrain de tennis situé dans le quartier de Rocourt va rester en l'état ?**FAUX**

Laissé à l'abandon depuis plusieurs années et devenu une source de nuisance pour les riverains, la Ville réfléchit à son devenir en concertation avec les riverains.

Marie-Annick Loustaneau

ENVIRONNEMENT**ÇA PLANTE AUX PLANTES !**

De nombreux arbres plantés sur le terre-plein de l'avenue Voltaire, aux Plantes d'Hennemont, étaient malades et il était nécessaire de les remplacer.



La 3^{ème} semaine de janvier, l'entreprise paysagiste SAEC, prestataire habituel de la Ville, a donc abattu ces arbres mal en point et procédé au creusement des fosses, réceptacles des nouveaux végétaux. Les jardiniers ont ainsi replanté une trentaine d'arbres avenue Voltaire et rue de Poissy. Charmes-houblons (ostryas), sophoras et albizias sont les

nouvelles essences enracinées dans le quartier. Ces plantations font suite à celles effectuées au Chêne-Feuillu fin 2015, qui avaient vu l'introduction de chênes pubescents, érables champêtres et alisiers.

Autant de variétés qui font le lien entre la forêt et la ville.

UN BINÔME ACHÉROIS AU BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE



Après l'élection du Président, Monsieur Philippe Tautou, maire de Verneuil sur Seine, le conseil communautaire, réuni le 29 janvier, a procédé à l'élection des **15 vice-présidents** et de **4 conseillers délégués**.

Marc Honoré, maire d'Achères, et Suzanne Jaunet, adjointe au maire, siégeront donc au bureau de GPSO.

Marc Honoré

«Je remercie nos collègues du conseil communautaire qui ont porté leurs suffrages sur deux élus achérois reconnaissant ainsi l'attractivité de notre Ville. Les enjeux de cette CU sont considérables. Les contraintes budgétaires des collectivités et le désengagement de l'Etat nous obligent à rationaliser nos dépenses. Il nous faudra sans doute plusieurs mois pour trouver notre « vitesse de croisière ». Nous devons respecter la spécificité des 73 communes composant la CU et aussi prendre en compte le bouleversement que cette CU entraîne pour tous nos agents. Je souhaite que notre nouvelle intercommunalité permette à l'ensemble des communes et des habitants de la Vallée de la Seine de bâtir des projets communs mais Achères et les Achérois resteront ma priorité.»

Suzanne Jaunet

«Vice-présidente d'une intercommunalité de 400 000 habitants regroupant 73 communes, c'est une lourde responsabilité. Je remercie mes collègues pour leur confiance. Je connais bien ce vaste territoire pour l'avoir "sillonné" pendant mes mandats de conseillère régionale.

Sans ville centre, notre CU est atypique, mais riche de ses villes et de ses villages. Nous allons devoir être vigilants et inventifs afin de faire de notre CU un outil de développement tant en matière économique, que de transports, ou d'environnement... Mon engagement sera total.»

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

La communauté urbaine exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

► Le développement et aménagement économique, social et culturel

- création et gestion des zones d'activité / développement économique / équipements, réseaux d'équipements ou établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs, sportifs, d'intérêt communautaire / promotion du tourisme / lycées et collèges : Région et Département gardent leurs prérogatives mais la CU peut demander à s'occuper du fonctionnement et de l'entretien des établissements / soutien et aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

► Aménagement de l'espace communautaire

- schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur / documents d'urbanisme / plan local d'urbanisme (PLU) / création et réalisation de zones d'aménagement concertées d'intérêt communautaire / organisation de la mobilité / création, aménagement et entretien de voirie / signalisation / stationnement / plan de déplacements urbains (PDU).

► Équilibre social de l'habitat

- programme local de l'habitat (PLHi) / politique du logement / aides financières et actions en faveur du logement social / actions en faveur du logement des personnes défavorisées / lutte contre l'habitat dégradé (OPAH, RHI...) / gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

► Politique de la ville dans la communauté

- coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale / coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

D Protection de l'environnement et du cadre de vie

- lutte contre la pollution, les nuisances sonores / élimination et valorisation des déchets ménagers / gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (GEMAPI) / soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Gestion de services publics d'intérêt collectif

- collecte et traitement des déchets / eau et assainissement / réseaux de chaleur et de froid urbain / concession de la distribution publique de gaz et d'électricité / contribution à la transition énergétique / services d'incendie et de secours / contribution au SDIS 78 / cimetières, crématoriums (la gestion reste aux communes).

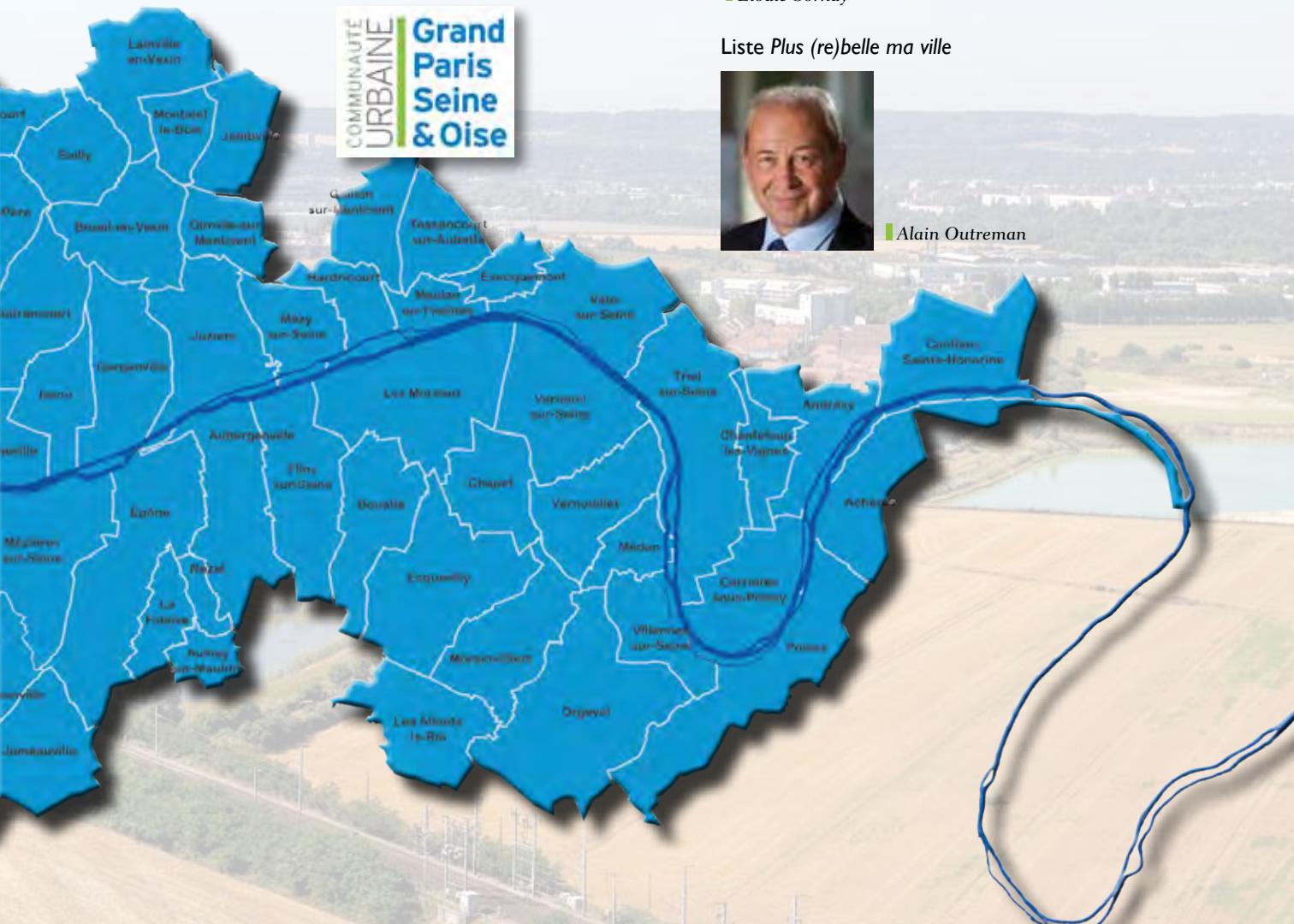


QUELQUES CHIFFRES

- ▶ Près de 500 km² de superficie ▶ 405 049 habitants
 - ▶ 73 communes* (dont 10 communes de moins de 500 habitants, 28 de plus de 2 500 habitants, 29 sur la rive droite de la Seine, 44 sur la rive gauche)
 - ▶ Environ 55 km de Seine
 - ▶ 18 îles et 18 franchissements (ponts routiers et ferroviaires, passerelles, viaducs...)
 - ▶ 2 100 km de voirie ▶ 9 gares Eole à terme.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composé d'élus municipaux des communes membres, le conseil communautaire comprend 129 sièges, un nombre fixé par la loi au regard de la taille démographique de la communauté urbaine. La répartition des sièges est, elle aussi, fonction de la taille des communes. Ainsi, Achères, 6^{ème} ville la plus peuplée de la CU, dispose de 5 représentants (Poissy et Conflans en ont 9, Mantes-la-Jolie 11). La majorité des communes (58 villes concernées) a un siège. Le conseil communautaire se réunira une fois par trimestre au minimum. Le conseil communautaire peut déléguer certaines affaires au bureau communautaire composé d'un président et de quinze vice-présidents et de quatre conseillers délégués.



► Les élus achérois Liste Unis pour Achères



Marc Honoré



François Dazelle



Elodie Sornay



Suzanne Jaunet

Liste Plus (re)belle ma ville



Alain Outreman



LES ÉLUS DE GPSO

Vendredi 21 janvier 2016, le premier conseil communautaire a vu l'élection de Philippe Tautou, maire de Verneuil-sur-Seine, au poste de président de la nouvelle communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. La semaine suivante, le 29 janvier, la communauté urbaine a élu ses vice-présidents.



Philippe Tautou, maire de Verneuil-sur-Seine, devient le président de la Communauté urbaine.

► 15 vice-présidents, dans l'ordre

Sophie Primas, maire d'Aubergenville, sénatrice des Yvelines
Karl Olive, maire de Poissy

Pierre Bédier, conseiller municipal de Mantes-la-Jolie, président du conseil départemental des Yvelines

Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes

Laurent Brosse, maire de Conflans-Sainte-Honorine

François Garay, maire des Mureaux

Eric Roulot, maire de Limay

Suzanne Jaunet, adjointe au maire d'Achères

Jean-Luc Santini, adjoint au maire de Mantes-la-Jolie

Cécile Zammit-Popescu, maire de Meulan-en-Yvelines

Pierre-Yves Dumoulin, adjoint au maire de Rosny-sur-Seine

Dominique Pierret, maire de Drocourt

Christophe Delrieu, maire de Carrières-sous-Poissy

Jean-Luc Gris, maire de Gaillon-sur-Montcient

Jean-Michel Voyer, maire de Hargeville

► 4 conseillers délégués

Marc Honoré, maire d'Achères

Dominique Boure, 1^{ère} adjointe au maire de Limay

Dominique Belhomme, adjoint au maire d'Aubergenville

Michel Lebouc, maire de Magnanville

Le président et les vice-présidents du conseil communautaire forment le bureau communautaire.

UNE COMMUNAUTÉ URBAINE, C'EST QUOI ?

Comme une communauté de communes ou d'agglomération, il s'agit d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à la différence près qu'elle doit former un ensemble de plus de 250 000 habitants. Avec plus de 400 000 habitants, GPSO est la communauté urbaine la plus peuplée de France. Elle exercera plusieurs missions : le développement économique social et culturel de l'espace communautaire, l'aménagement de cet espace, la politique de la ville, l'environnement et le cadre de vie, la gestion des services publics d'intérêt collectif.

► Pourquoi "Grand Paris Seine et Oise" ?

Ce choix a été guidé par la nécessité de favoriser le rayonnement et le dynamisme d'un territoire porteur de projets structurants, à l'ouest de Paris. La notion de "Grand Paris" - avec toute la notoriété induite par "Paris" à l'échelle nationale et internationale - trouve donc un intérêt majeur. Quant au terme "Seine", il renvoie naturellement à un élément identitaire fort. Enfin, le recours à l'Oise vise à faciliter le positionnement géographique du territoire (confluence). À noter également dans le choix de "Grand Paris Seine et Oise", une dimension pragmatique, avec un acronyme à l'appropriation facilitée (GPSO).

► Où est situé le siège de la communauté urbaine GPSO ?

Le siège de la communauté urbaine est situé à Aubergenville, au centre de l'espace communautaire. Pour permettre une présence de l'administration sur les pôles Est et Ouest du territoire, les locaux des anciennes communautés d'agglomération des 2 Rives de Seine à Carrières-sous-Poissy et de la Camy à Magnanville sont maintenus. L'organisation s'appuie également sur les communes. À terme, l'objectif est de positionner les communes en tant que "portes d'entrée" pour les administrés (accueil, informations, démarches, etc.).

► Combien d'agents comptera la communauté urbaine ?

L'organisation définitive de la communauté urbaine va se mettre en place progressivement en 2016. Le nombre d'agents, dans un premier temps, sera équivalent aux effectifs de chaque ancienne intercommunalité, soit environ 850 agents.

SANTÉ

PMI : ACCORD DÉFINITIF

Le maire d'Achères, Marc Honoré, et Élodie Sornay, 1^{re} adjointe et conseillère départementale, très déterminés pour le maintien du centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI), après avoir rencontré le vice-président chargé du dossier, Olivier Lebrun, ont saisi le président du conseil départemental.

J'attire votre attention sur le fait qu'une grande partie de la population consultant régulièrement le centre de PMI n'a que ce moyen pour assurer la surveillance pré et post natale de la mère et de son enfant. Plus de 2 500 enfants, dont la moitié de moins de deux ans, sont vus chaque année, soit par un médecin, soit par une puéricultrice.

Je souhaite vivement le maintien de ce centre de PMI des Vanneaux dans l'intérêt des familles achéroises et je vous demande de bien vouloir préciser votre position quant à son avenir.»

Marc Honoré, Maire d'Achères

Extrait du courrier adressé au président du Conseil départemental, M. Bédier.



Versailles, le - 1 FÉV. 2016

MONSIEUR MARC HONORE
MAIRE
HOTEL DE VILLE
8 RUE DESCHAMPS GUERIN
B.P. 100
78260 ACHÈRES

Direction Générale des Services
Direction Générale Adjointe des Solidarités
Direction Autonomie et Santé
Affaire suivie par : Sandrine ESQUERRÉ

Monsieur le Maire,

deux mots,

Suite à votre courrier du 14 janvier 2016, j'ai examiné avec soin la question du maintien d'un centre de PMI sur le territoire de votre commune.

A l'issue de cet examen, j'ai le plaisir de vous donner mon accord de principe sur ce point.

J'appelle votre attention cependant sur le fait que la pérennisation de cette implantation dans les conditions de qualité de service aux populations définies par le département, impose de disposer de locaux plus vastes et adaptés, que je compte sur votre municipalité pour identifier et mettre à la disposition du service PMI.

Heureux d'avoir pu répondre favorablement à votre demande, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Bonne amicale à tous.
Le Président du Conseil départemental
Pierre Bédier

LE MOT DE L'ÉLUE



Si le département a regroupé les 2 PMI pour rationaliser l'utilisation des locaux, il n'a jamais diminué le nombre global de consultations. J'ai rencontré les professionnels qui exercent au centre des Vanneaux, je salue leur travail essentiel auprès des familles achéroises. Le président Bédier a été sensible à mes arguments, je l'en remercie et je suis heureuse pour les petits Achéros et leurs mamans.»

Élodie Sornay,

1^{re} adjointe au maire chargée de la Jeunesse, de la Politique de la Ville, de la Prévention, de la Sécurité. Conseillère départementale

▶ Horaires de la PMI

- Permanences "mode de garde et pesées" : sans rendez-vous le mardi matin de 8h30 à 11h30, le mercredi matin de 8h30 à 11h30, et le vendredi de 13h30 à 16h.

- Consultations avec rendez-vous : le lundi de 13h30 à 17h, le mardi de 10h à 11h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h45 à 11h30.

- Protection maternelle (suivi de grossesse) : le lundi de 8h30 à 11h30 OU le jeudi de 8h30 à 11h30. ■

EN BREF

BIBLIOTHÈQUE
EXPOSITION
REGARDS
SUR L'ART
CONFRONTATION
ACTE III



Du 10 mars au 14 mai 2016, la bibliothèque vous invite à découvrir les œuvres de Juliette Chenais de Busscher, Lila Kato, Brigitte Lurton, Kim Quach.

- Avant-première le jeudi 10 mars à 19h30 : lecture des œuvres par Frédéric Cubas-Glaser en présence des artistes.

- Visites commentées les samedi 19 mars et samedi 9 avril à 15h.

Info + Réservation conseillée à la bibliothèque ou au 01 39 11 22 95

BIBLIOTHÈQUE

LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

À l'initiative du syndicat national du livre (SNE) et sous le patronage du ministère de l'Éducation nationale, l'association « Les petits champions de la lecture », présidée par Antoine Gallimard, parrainée par l'écrivain Timothée de Fombelle et par la comédienne Dominique Blanc, organise la 4^{ème} édition du concours national de la lecture à voix haute pour les enfants de CM2.

Les petits champions de la lecture sont heureux de compter parmi leurs partenaires, le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) qui consacre une partie des sommes qu'il perçoit au financement d'actions culturelles.

Les classes de CM2 des écoles d'Achères se sont inscrites à ce championnat de la lecture à voix haute sous le couvert de la circonscription de Conflans-Sainte-Honorine.

La bibliothèque s'est associée aux Petits champions de la lecture, et reconduit son partenariat avec les écoles élémentaires de la ville d'Achères.

Mercredi 17 février 2016 à 17 h, à l'initiative de leurs enseignants, les écoliers de CM2 de l'école élémentaire Frédéric Joliot-Curie, qui participent au concours au sein de leur classe, sont invités à la bibliothèque à lire en public et à



voix haute pendant trois minutes un extrait de texte d'une œuvre de fiction qu'ils ont choisie.

BIBLIOTHÈQUE

PRIX DES INCORRUPTIBLES 2016



Depuis 2009, la bibliothèque multimédia Paul-Eluard participe avec les classes d'Achères au prix des Incorruptibles. Ce prix national décerné par les enfants repose sur une sélection effectuée par des professionnels de la lecture. Les enfants s'engagent à lire les ouvrages sélectionnés, défendre leur opinion personnelle, et à voter pour leur livre préféré.

La bibliothèque propose aux classes d'Achères différentes animations autour de ce prix, notamment des rencontres avec des auteurs.

- Jeudi 17 et vendredi 18 mars : Grégory Elbaz, illustrateur, dont le livre *Une grand-mère au grand cœur* concourt pour le prix 2015-2016, rencontrera six classes de CE2-CM1, réparties sur deux journées.

- Jeudi 10 mars : Véronique Delamarre, dont le livre *Bonzaï Sakura* participe au prix 2015-2016, rencontrera trois classes de CM2.

LE SAX

LE CONFORT D'ABORD

Cet été, le Sax a entrepris la rénovation des fauteuils "spectateurs" de sa salle de spectacle. Une première tranche de travaux réalisée par l'atelier achérois "À tout crin".

Aujourd'hui, sur les 289 sièges de la salle de spectacle, 86 ont été refaits (30%) ainsi que 93 accoudoirs. «J'ai été agréablement surprise que le Sax s'adresse à moi», confesse Fabienne Arnaud, la responsable d'À tout crin. C'est une bonne chose de faire travailler les artisans achérois.»

Datant de 1991, les fauteuils d'origine nécessitaient cette remise à neuf, la mousse de rembourrage étant fortement dégradée. «Nous avons gardé la structure de base, explique Jérôme Vannier, le directeur du Sax. C'était difficile de faire refaire entièrement les sièges par l'entre-

prise d'origine, le modèle n'existant plus!» Cette réfection s'est faite en deux étapes : dossier et accoudoirs d'abord puis assises des sièges. Le personnel du Sax a démonté les fauteuils et, après la commande de la mousse au fournisseur, Fabienne Arnaud a remis à nu les structures en plastique rigide. Après la réception des mousses sur-mesure (commandées auprès d'un fournisseur spécialisé pour ces garnitures) et du tissu en provenance direct des usines de fabrication (pour limiter les coûts), elle a collé et agrafé la mousse sur la coque des dossier et des accoudoirs. Un travail que la tapissière a effectué cet été durant 2 semaines dans le couloir de la cafétéria. «Le travail sur la mousse ne pose pas de problème, ça fait partie du métier», précise-t-elle. Elle a ensuite enfilé les housses et manchons en tissu confectionnés par ses soins. La mousse des assises collée par un professionnel, il restait à réaliser l'habillage. Une tâche exécutée en novembre-décembre dans sa boutique par lot de 10. Il ne reste plus maintenant qu'à rénover les 203 fauteuils restants.



PANDORA

SÉANCES À VENIR

Des tarifs parmi les moins chers de la région : 6,5€ en plein tarif, 4,8€ pour les abonnés, 4€ pour les moins de 14 ans. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les séances de 18h sont au tarif unique de 4,5€. Chaque semaine, jusqu'à 8 films différents sont programmés.

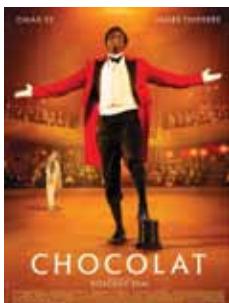
► À l'affiche en février 2016

Chocolat, Ave César, Les innocentes, Peur de rien. Pour les vacances : deux chouettes films pour



Info + www.cinema-pandora.com,
01 39 22 01 23

les enfants : Heidi et Tout en haut du monde. Nos chouchous de 2015 au tarif unique de 4,50 euros : Marguerite, Fatima et pour les plus jeunes Phantom Boy.



EN BREF

CENTRE CULTUREL

PROCHAINS ATELIERS

► **Mercredi 17 février, de 14h à 16h :** théâtre Enfants, improvisations.

À partir de 7 ans.

Tarif : 30€.

Ouvert à tous, pour les non adhérents au CCA, 3€ d'assurance seront à rajouter.

Découvrez sur notre site (www.ccca.asso.fr) les prochains thèmes de loisirs créatifs pour enfants du mois de mars et d'avril. ▀

Info + 01 39 11 65 77,
ccca@orange.fr

SAX

AGENDA

► **Samedi 13 février, 20h30 :** Concert Soul / Le Sacre du Tympan "Soul Cinema".

Tarifs : 12€, 10€, 6€.

► **Vendredi 11 mars, 20h30 :** Concert scène locale / Local Heroes / gratuit.

► **Vendredi 18 mars, 20h30 :** Concert rap / Blacko + 1^{re} partie.

Tarifs : 18€, 15€, 9€.

► **Samedi 19 mars, 20h30 :** Concert rock / The Wanton Bishops + Last Train + Klink Clock.

Tarifs : 12€, 10€, 6€. ▀

Info + ???

EN BREF

CLOCA TENNIS LE BEAU PARCOURS DES QUADRAS

Après la montée en première division l'année dernière, l'équipe 1 des + 45 ans continue sur sa lancée et réalise l'exploit de monter en pré-national après la victoire 2-1 sur le terrain de l'US Marly-le-Roi. Elle termine invaincue dans sa poule comme l'année dernière. Parcours sans faute et une saison prochaine qui s'annonce très excitante pour nos joueurs.



L'équipe de gauche à droite : Stéphane Dupe, Wilfrid Schwartz, Bertrand Geolen, Philippe Bernaud et Olivier Tronche.



CLOCA TENNIS DE TABLE

LA RENAISSANCE DU TOURNOI DE NOËL

La section Tennis de table du Cloca avait décidé cette année de redonner vie au tournoi régional dont la dernière édition s'était déroulée en décembre 2006. Cette 14^{ème} édition a donc eu lieu le dimanche 20 décembre 2015 au gymnase de la Petite-Arche.

2 74 joueurs, licenciés dans toute l'Île-de-France, sont venus se confronter sur les 32 tables mises en place pour ce tournoi homologué par la Fédération. La présence de l'ensemble des départements franciliens a contribué à la réussite de cette manifestation, la plus grosse représentation venant du département de Paris, suivi de près par la Seine-et-Marne. Le club le plus représenté a été le club Julien-Lacroix, situé dans le XX^{ème} arrondissement de la capitale. Les pongistes franciliens, âgés de 7 à 77 ans, se sont affrontés sur 6 tableaux masculins et 1 tableau féminin selon leur niveau de classement

individuel. Cela a donné lieu à des rencontres de haut niveau ponctuées par des finales de tableau très disputées entre des joueurs classés dans les meilleurs Français, autant chez les hommes que chez les femmes.

Convivialité et fair-play ont marqué cette compétition dominicale. Un bel état d'esprit qui encourage les organisateurs à reconduire ce rendez-vous en 2016.

Les membres du bureau de la section Tennis de table se joignent au président Patrice Koch pour souhaiter à tous les Achérois une excellente année 2016, heureuse et sportive, et pourquoi pas pongiste.

CLOCA BASKET-BALL

DES PANIERS MARQUÉS EN FAMILLE !

Le show "Basket by Night", édition 5, a encore une fois ravi les 300 acteurs qui ont participé à des rencontres familiales et ludiques en ouverture des fêtes hivernales organisées par la ville. Marc Honoré, le maire, Elodie Sornay, 1^{ère} adjointe, ainsi que Pierre-Henri Bovis, adjoint chargé des Sports, sont venus saluer les dirigeants de la section basket-ball du Cloca organisateurs de cette manifestation attendue chaque hiver.

Ambiance de fête avec les habituels spots fluorescents, au son de la musique de Nico, le DJ maison.

La première partie était réservée aux enfants accompagnés de leurs parents. Ils ont ensuite laissé la place aux adolescents et aux adultes, basketteurs ou non. Nul n'a comptabilisé les paniers marqués : quand on aime on ne compte pas !





CLOCA GLOBAL DEFENSE SYSTEM

UNE SOIREE POUR EMMA ET L'ASSOCIATION "LES AILES D'ANGÉLINA"

Le 12 décembre dernier, à l'initiative de son président Pascal Gilles, le club Global Defense System (GDS) du Cloca a organisé une grande soirée d'arts martiaux en faveur des enfants malades et polyhandicapés. Un événement mené en partenariat étroit avec la Ville et l'adjoint aux Sports en raison de la cause défendue.

Les coeurs ont battu très fort au gymnase de la Petite-Arche lors de la présentation de la vie d'Emma, enfant polyhandicapée qui n'aura vécu qu'un peu plus de 3 ans parmi les siens. C'est pour elle, ses parents et l'association "Les ailes d'Angélina" que l'équipe

dirigeante de la section GDS du Cloca a rassemblé de nombreux athlètes prestigieux dans le domaine des sports de combat.

Pascal Gilles a su fédérer autour de cette noble cause, beaucoup de sportifs de haut niveau pour offrir un spectacle de qualité dont

la recette a été entièrement reversée à l'association "Les ailes d'Angélina". Parmi eux, Katy Long, 5 fois championne du monde de kick boxing, est venue de Los Angeles par amitié pour Sandrine et Pascal Gilles. D'autres ont également fait le déplacement jusqu'à Achères : des combattants au cœur battant acquis à la cause des enfants polyhandicapés.

La section GDS remercie celles et ceux qui ont répondu à l'appel de générosité, pour que l'association puisse continuer à accompagner les enfants malades. Vous pouvez contacter directement celle-ci sur son site : www.lesailesdangelina.fr. Vous y lirez le message suivant : «Les enfants handicapés ou malades sont comme des papillons aux ailes brisées. Ils sont aussi beaux que les autres enfants, mais ils ont besoin d'un peu d'aide pour déployer leurs ailes.»



CLOCA TIR À L'ARC

DISPARITION DE JEAN-MICHEL COUTURIER

La section Tir à l'arc du Cloca rend hommage à Jean-Michel Couturier et adresse ses condoléances à sa famille.



Jean Michel Couturier était né le 6 janvier 1945. Marié à Yannic, de leur union sont nés 3 enfants : Virginie, Frédéric et Fabrice. Il travailla de nombreuses années chez Eternit. Après s'être investi dans plusieurs clubs, Jean-Michel vint s'installer à Achères avec femme et enfants. Il intégra alors notre Compagnie où il fut un tireur assidu, avant de se consacrer à l'École de Tir pour les jeunes avec toute son énergie. En parallèle, il prit la fonction de maître d'arme (responsable matériel). Toute la Compagnie a eu un jour une flèche, une corde ou tout autre chose à régler, réparer, ajuster; Jean-Michel s'acquittait de cette tâche avec brio, plaisir et "professionnalisme". Chaque année, il représentait, en tant que porte-drapeau, la Compagnie au Bouquet Provincial. Il participait à toutes les manifestations que nous organisions.

Nous garderons de Jean-Michel le souvenir d'un homme dévoué, toujours prêt à donner un coup de main et aimant les traditions du tir à l'arc.

Archer, nous te saluons !

Le bureau et le Président du Tir à l'Arc ainsi que le bureau directeur et le Président du Cloca se joignent à votre douleur et vous adressent leurs sincères condoléances.»

Concertation Port Seine-Métropole Ouest

Port
Seine-Métropole
Ouest

2016, une année riche de rencontres et de travail en commun

La concertation autour du projet Port Seine-Métropole Ouest, port d'une centaine d'hectares situé sur les communes d'Achères, Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine, accélère son rythme cette année : de nombreux ateliers de travail sont programmés.

 S'inscrire
à la newsletter

Pour recevoir toutes les actualités en temps réel (inscription aux ateliers, calendrier, documents, etc.), abonnez-vous à la *newsletter* du projet : www.port-seine-metropole-ouest.fr

Vous serez avertis dès que les dates et les thématiques des ateliers paraîtront. Il sera alors possible de s'inscrire un mois précédent la date de chaque atelier.

> C'est simple ! En vous inscrivant sur www.port-seine-metropole-ouest.fr ... vous recevrez une alerte pour vous inscrire aux ateliers !

Contact: psmo@paris-ports.fr



Atelier de travail en 2014 lors du débat public (à Andrésy) © Xavier Granet



Île de France

Co-financé par l'Union européenne
Réseau transeuropéen de transport (TEN-T)

ECOPASS
ISO 14001



L'eau en toute confiance



28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY
Tél. : 01 39 70 20 00
Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr
www.sefo-eau.com
Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

- Production et Distribution d'Eau Potable
- Travaux d'Adduction en Eau Potable
- Branchement Eau et Assainissement
- Affermage de Réseau d'Assainissement
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité
- Électricité Industrielle, Automatisme et Télégestion
- **INTERVENTION 24/24H**
pour fuite sur réseau | **30 agents à votre service**



UNIS POUR ACHÈRES**COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE : C'EST PARTI !**

Depuis le 1er janvier 2016, les 6 intercommunalités situées dans la Vallée de la Seine et allant de Mantes-la-Jolie à Conflans-Sainte-Honorine forment dorénavant une seule et même intercommunalité, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSO).

Forte de la diversité de ses 73 communes et de ses 400 000 habitants, elle est présidée par Philippe Tautou, Maire de Verneuil-sur-Seine.

Deux représentants Achérois ont été élus au bureau de la CU. Notre Maire, Marc Honoré, est le premier conseiller communautaire délégué et Suzanne Jaunet Adjointe au Maire est devenue Vice-présidente. Les dossiers achérois seront portés et défendus avec ténacité au sein du bureau communautaire. C'est une chance pour notre Ville, et notre groupe s'en félicite.

En effet, Achères a toute sa place dans cette nouvelle intercommunalité et dispose d'atouts importants à faire valoir :

INNOVONS POUR ACHÈRES**RUE DE SAINT-GERMAIN : ATTENTION DANGER !**

Depuis plusieurs mois, nous sommes interpellés par des riverains de la rue de Saint-Germain inquiets. En effet, plusieurs accidents ont eu lieu suite à des collisions ou des pertes de contrôle de véhicules, de dépassement du bus... Pour preuve, les interventions régulières des sapeurs-pompiers portant secours aux automobilistes victimes ou responsables des accidents. La police constate également les faits et la municipalité est informée.

Cet axe de la commune, de plus en plus emprunté par les véhicules souhaitant éviter la N184, est devenu une source d'angoisse pour plusieurs habitants de la rue. Pourquoi faut-il agir rapidement ? Les véhicules traversant cette rue, longue de plus de 1km, croisent des enfants seuls, accompagnés de leurs parents ou dans le cadre du pédibus. Plusieurs drames ont été évités de justesse. Ayant échappé de justesse à un accident, une famille a déjà écrit au Maire pour lui exprimer son inquiétude. La réponse de la commune ne l'a pas convaincue, nous non plus.

Même si ce n'est pas la seule, une des causes de ces accidents à répétition est le dépassement par les automobiles du bus à son arrêt. La municipalité a donc demandé à la société en charge du transport que les chauffeurs de bus ne fassent plus d'arrêt technique afin de réduire le temps pendant lequel les véhicules sont tentés de dépasser. La municipalité a également tracé une ligne continue afin d'interdire le dépassement... Mais cela n'est pas suffisant car les véhicules continuent à doubler le bus arrêté malgré la ligne continue. Nous invitons chaque élus à se rendre sur place pour prendre conscience de l'inefficacité de ces mesures.

Face à l'urgence exigée par la situation, il est urgent de prendre des mesures appropriées avant qu'un drame ne se produise.

Mohamed Hassani et Anne-Claire Cossec
innovonspouracheres@gmail.com

son futur port, sa zone d'activité à côté de la gare RER, un équipement culturel, le Sax, reconnu dans toute la vallée de la Seine...

GPSO a l'ambition d'œuvrer pour l'ensemble du territoire sans faire de politique politique. C'est pourquoi toutes les sensibilités politiques sont représentées dans les Vice-présidences.

Enfin, GPSO doit avoir la même exigence en matière de proximité exprimée par nos concitoyens pour les services du quotidien que pour les enjeux de développement de la plus grande intercommunalité de la région parisienne.

Ce nouvel avenir qui se dessine avec GPSO sera ce que nous déciderons d'en faire. A nous désormais de tout mettre en œuvre pour que nous puissions construire une intercommunalité ambitieuse et garante de la vitalité de nos 73 communes, portes d'entrée incontournables de l'agglomération. C'est tout le défi que les représentants achérois au sein de la CU vont devoir relever.

Majorité municipale

PLUS (RE)BELLE MA VILLE**5 CONSEILLERS ACHÉROIS POURRONT-ILS RAMER POUR ÉVITER L'ÉCHOUAGE D'ACHÈRES AU SEIN DE GPSO ???**

Le 21 janvier vient d'avoir lieu la première réunion du Conseil Communautaire de la communauté urbaine à laquelle appartient désormais Achères. Nous étions 5 élus achérois (4 de la majorité municipale et moi-même représentant l'opposition). 5 sur les 129 délégués des 73 communes qui composent ce qu'il faut appeler le GPSO (communauté urbaine Grand Paris-Seine Oise), un paquebot voyageant sur la Seine de Mousseaux à Conflans-Sainte-Honorine avec 405000 voyageurs !!!

Désormais, les plus grandes décisions concernant notre ville se prendront au sein de cette assemblée où nous sommes si peu représentés !

C'est un transfert inoui de compétences - 34 ! - qui va notamment interdire aux communes de décider de leurs plans locaux d'urbanisme.

Ce sera la mise à mal des services publics de proximité avec le recours aux grandes sociétés privées au détriment des PME locales (les appels d'offres auront lieu à l'échelle du territoire), de nouvelles réductions d'emplois de la fonction publique et une augmentation déjà annoncée des impôts locaux tout en imposant des politiques d'austérité aux communes.

Au conseil municipal et à l'inverse de Monsieur Honoré et son équipe, j'ai voté avec mon groupe contre la constitution de ce pôle métropolitain parce qu'il a été mené à grande vitesse, sans concertation avec les populations et les personnels des communes, et parce qu'il va entraîner la concentration des pouvoirs et éloigner les Achérois des décisions qui vont les frapper loin de chez eux.

Je siégerai cependant à chaque Conseil communautaire pour défendre bec et ongles Achères et ses habitants tout en rappelant qu'il existait d'autres formes de coopérations intercommunales librement consenties et mutuellement avantageuses au travers de structures et syndicats dorénavant interdits par la communauté urbaine.

Alain Outreman pour les élus de « Plus(re)belle ma ville »

EMPLOI

LA PREMIÈRE EEP DU DÉPARTEMENT OUVRE À ACHÈRES

La 1^{ère} Entreprise d'Entraînement Pédagogique (EEP) des Yvelines s'est installée dans des locaux du collège Jean-Lurçat à Achères. Ouverte à tous les publics, elle a démarré son activité le 1^{er} février 2016.

Patricia Eyraud, conseillère en Formation continue et référente Handicap et Emplois d'avenir au GRETA, a présenté le projet d'EEP à Marc Honoré, maire d'Achères, et à Gharib Naji, adjoint au maire chargé de l'Emploi, en janvier 2015. Les élus ont immédiatement été séduits par l'aspect novateur de cet outil de formation et ont soutenu et encouragé son implantation sur la ville. Heureuse coïncidence, suite à l'ouverture du collège Camille-du-Gast, des locaux n'étaient plus utilisés dans l'enceinte du collège Jean-Lurçat. C'est donc sur ce site, avec l'accord du département des Yvelines, que cette Entreprise d'Entraînement Pédagogique a trouvé toute sa place.



Gharib Naji, adjoint au maire chargé du Développement économique et de l'Emploi, Aurore Guilbert, stagiaire achéroise, Carlos Lopes, responsable du Saref, Patricia Eyraud, conseillère référente au Greta, dans les locaux de la future EEP.

L'EEP "Florilège" va permettre d'appréhender, en un même lieu et même temps, tous les métiers du tertiaire dans leur quotidien, avec un apport théorique et un accompagnement des formateurs. Il s'agit d'une mise en situation professionnelle et concrète des futurs métiers et non comme habituellement sous la forme scolaire classique. Les stagiaires se confronteront avec les connaissances, les compétences, les savoir-faire et

les savoir-être, rencontrés dans une entreprise.

De plus, les stagiaires retenus pourront intégrer l'EEP de manière individuelle tout au long de l'année. Des informations collectives seront organisées régulièrement au SAREF, partenaire de la 1^{ère} heure du GRETA pour l'EEP, afin de repérer et trouver les stagiaires.

L'EEP "Florilège" qui devrait être bientôt parainnée par une grande entreprise propose :

- **Des formations diplômantes (de 600 à 900 heures)** › Employé(e) administratif(ve)

et d'accueil / Secrétaire assistante / Conseiller(ère) Relation client à distance / Assistant(e) RH / Gestionnaire TPE-PME - Crédit d'entreprise.

- **Des modules professionnalisants (durée moyenne de 300 h)** › Assistant(e) Comptable / Assistant(e) Formation / Chef des ventes.

Info + Greta des Yvelines - EEP

"Florilège" rue Georges-Bourgois (à proximité du collège) 01 39 11 80 20.
Mme Kane, 06 30 17 14 99,
Marieme.kane@ac-versailles.fr



ENTREPRISE D'ENTRAÎNEMENT PÉDAGOGIQUE

AURORE GUILBERT, 21 ANS, ACHÉROISE ET FUTURE STAGIAIRE

« Deux choses m'ont conduite à postuler à l'EEP. D'une part, une de mes cousines a réussi son concours d'auxiliaire de puériculture avec le Greta. D'où mon intérêt pour cet organisme de formation. D'autre part, je souhaitais passer un BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S) en alternance mais je n'ai pas trouvé de stage ! Comme je ne voulais pas rester à

ne rien faire, je me suis renseignée en allant sur le site du Greta. J'ai vu qu'il y avait des formations sur Achères. J'ai aussitôt envoyé mon CV et une lettre de motivation. J'ai été convoquée à des entretiens et on m'a prise. Je suis très intéressée par ce qui touche au secteur social. Grâce à cette formation, je vais élargir mes compétences. »

SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE

"GAIN DE TEMPS" RECRUTE

La société d'aide à la personne Gain de Temps installée à Achères propose aux particuliers ses services d'aide et de maintien à domicile, d'accompagnement pour les actifs (ménage, repassage, courses, jardinage, bricolage, etc.), personnes âgées ou handicapées.

Gain de Temps recrute :

- Assistante de vie ou auxiliaire de vie (expérience 2 ans minimum ou diplôme AVS ou DAVS ou d'aide-soignante) - Assistantes ménagères

gères - Homme toute main (expérience 3 ans minimum ou diplômé),

- Assistante d'agence (Bac ou Bac plus avec expérience un an minimum dans une entreprise de services à la personne), savoir faire les plannings. Connaître le logiciel XIMI est un plus. Permis et véhicule en priorité.

Info + 01 30 22 10 01 / 06 17 70 21 15

contact@gaindetemps.fr

www.gaindetemps.fr

CCAS

ATTRIBUTION DES PRIMES 2016

Le centre communal d'action sociale (CCAS) délivre deux aides à destination des personnes non imposables :

**Allocation énergie**

- Bénéficiaires** : personnes âgées de 65 ans et plus, personnes détentrices de la carte invalidité (taux supérieur ou égal à 80%), familles nombreuses de 3 enfants et plus.
- Critères d'attribution** : être achéros depuis plus de 3 mois, être non imposable.

Pièces à fournir (photocopies demandées) : avis de non imposition de 2015 sur les revenus 2014, RIB (ou RIP).

Et selon la catégorie : pièce d'identité ou carte d'invalidité ou livret de famille.

Remboursement de l'abonnement téléphonique

- Bénéficiaires** : personnes âgées de 65 ans et plus.
- Critères d'attribution** : être achéros depuis plus de 3 mois, être non imposable.
- Pièces à fournir (photocopies demandées)** : avis de non imposition de 2015 sur les revenus 2014, RIB (ou RIP), facture téléphonique

La constitution des dossiers s'effectue en mairie, au CCAS, bureaux 17 ou 20, du lundi 7 au vendredi 18 mars 2016, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi.

RAPPEL : aucun dossier ne sera traité le samedi matin. ■

Info + 01 39 79 64 24

HANDICAP

RÉUNION D'INFORMATION

Afin d'informer, faciliter l'accès aux droits et répondre au mieux aux besoins des usagers, le CCAS, en partenariat avec la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), organise une première réunion d'information le **16 février 2016, à 14 h 30**,

salle des Mariages. Différents thèmes seront abordés et des réponses personnalisées et adaptées à chaque situation seront proposées. Suis-je suis obligé de parler de mon handicap ? Est-ce que mon employeur va être informé ? Comment fonctionne le reclassement professionnel ?

Ces réunions s'adressent aux personnes déjà reconnues comme travailleur handicapé et à celles qui se demandent si elles pourraient en bénéficier. ■

Info + Mme Thévenet, 06 12 43 47 00

**SERVICE DES SPORTS
SPORTS BY NIGHT**

Vendredi 19 février, rendez-vous au complexe sportif de la Petite-Arche pour une soirée Sports by night ouverte à tous, de 19 h à 24 h. Au programme : aéroboxe et jeux de balle. Buvette assurée par la junior association JAB. ■

**Info + 01 39 22 23 60/63,
www.mairie)acheres78.fr
www.facebook.com/Acheresofficiel**

CCAS

PRIME D'ACTIVITÉ

Vous avez plus de 18 ans, vous travaillez, vous gagnez moins de 1500 € (net par mois). La Prime d'Activité est entrée en vigueur le 1^{er} janvier, pour un premier paiement en février 2016.

La Prime d'Activité remplace le RSA "activité" et la Prime Pour l'Emploi. Elle n'est pas imposable. Il ne s'agit pas d'un minima social. Dès à présent, vous pouvez faire une simulation et une demande en ligne sur le site www.caf.fr. Pour information, toute demande de Prime d'Activité effectuée jusque fin mars 2016 permettra d'ouvrir un droit à compter de janvier 2016.

► La Prime d'Activité en 7 points :

- La Prime d'Activité est versée par la CAF aux personnes en activité dès 18 ans, sous conditions de ressources, de résidence et de régularité de séjour.

- La Prime d'Activité complète les ressources des travailleurs modestes.

- La Prime d'Activité est versée tous les mois.

- Les actuels bénéficiaires du RSA activité basculeront automatiquement dans le dispositif "prime d'activité"

- Les ex-bénéficiaires de la prime pour l'emploi ainsi que les autres usagers peuvent faire leur demande sur le site www.caf.fr.

- Le montant de la prime est calculé en fonction de la composition familiale et des revenus de tous les membres du foyer.

- Le droit à la Prime d'Activité s'ouvre à compter du mois du dépôt de la demande ou à compter de la date de demande du RSA.

► Calendrier des démarches

• Dès maintenant : vous faites une simulation sur www.caf.fr pour estimer votre droit et faire votre demande en ligne.

• Le mois suivant : vous recevez votre 1^{er} paiement de Prime d'Activité.

• Tous les 3 mois : pour continuer à recevoir votre Prime d'Activité, déclarez vos revenus tous les 3 mois. ■

Info + Mme Thévenet, 06 12 43 47 00

MÉMOMUT

2ÈME SESSION

Vous avez été nombreux à participer aux ateliers Mémoire niveau 1, proposés par La Mutuelle Familiale. La session niveau 2 commencera **le vendredi 18 mars, salle Amarante**. Ces ateliers sont réservés aux personnes ayant déjà participé au niveau 1. ■

Info + Mme Thévenet, 06 12 43 47 00

BATEAU VIVRE

SOIRÉE D'HUMOUR

Dimanche 21 février 2016, à partir de 18 h, le Bateau Vivre propose un spectacle d'humour avec deux membres du Jamel Comedy Club : Bun Hay Mean, alias Chinois Marrant, et, en première partie, Mickaël Montadir, le serial confesseur. Deux joyeux lurons à l'humour décapant à découvrir. Entrée 12 €. ■



ALC

PROCHAINS THÉS DANSANTS

- Dimanche 6 mars : orchestre Interfestivités (Kiki)
- Dimanche 3 avril : orchestre Dany Salmon
Salle Boris-Vian de 14h30 à 19h.
Entrée : 11€ (sans boisson). □



YVELINES ÉTUDIANTS SENIORS EMPLOI D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS

La Coordination gérontologique locale recrute des étudiants dans le cadre du dispositif Yvelines Étudiants Seniors pour l'été 2016. Il s'agit d'un emploi saisonnier pour juillet et/ou août 2016.

Vous êtes étudiants yvelinois ou poursuivant des études en Yvelines ? Vous avez au moins 21 ans et 1 an de permis de conduire ? Vous aimez les contacts ?

Vous assurez, sous le contrôle des professionnels de la coordination gérontologique

locale, des visites de convivialité (conversation, jeux de société, promenade...) au domicile de personnes âgées isolées. Envoyez CV et lettre de motivation avant fin mai 2016 à l'attention de la coordinatrice, Elodie Le Dréau. ▀

**Info + Coordination gérontologique
locale, 2 bd Richard-Garnier BP 333
78303 Conflans-Ste-Honorine,
clic.bouclede seine@wanadoo.fr**

MAISONS DE QUARTIER 2ÈME ÉDITION DU CARNAVAL

Après la soirée carnaval de 2015 et suite à la satisfaction des participants, chacun

avait donné rendez-vous aux autres pour l'année suivante. Le temps passe vite et nous voilà déjà revenus à la période de carnaval ! C'est donc le samedi 20 février, à partir de 15h, que les maisons de quartier, en partenariat avec plusieurs associations, organisent un défilé déguisé et dansant dans les rues d'Achères. Les carnavaux se retrouveront tous ensemble en fin d'après-midi et en soirée à la salle Boris-Vian pour terminer la fête dans la joie et la bonne humeur.



Rendez-vous vous est donné à la salle Boris-Vian pour le départ. Vous pourrez aussi rejoindre le cortège sur le parcours. ▀

**Info + MQ Jacques-Prévert 01 39 11 27
59 / MQ Jules-Verne 01 39 22 12 10**

TCHIP
LA QUALITÉ À PETITS PRIX
01 39 19 00 75
Nouvelle équipe

* Sur cheveux courts - Avez-vous les cheveux courts ? Oui si vos cheveux ne touchent pas vos épaules. ** Pour une première visite.

Nouveau management

SHAMPOOING BRUSHING + COUPE 22€	SHAMPOOING BRUSHING COUPE + BALAYAGE 52€	SHAMPOOING BRUSHING COUPE + COULEUR 32€	SHAMPOOING BRUSHING COUPE + COULEUR INOA 42€
---	--	---	--

FÉVRIER / MARS - PROMOTIONS**
-15%
Shampooing
Brushing coupe
Balayage
+ SOIN

Envie de revenir -5€ sur la deuxième visite (dès 38€)

TCHIP COIFFURE
1, rue Eugène Berrurier - CONFLANS
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h sans rendez-vous

Place Détente CINQ MONDES SPA PARIS

Pour la Saint Valentin

Votre cadeau :
1 massage en duo
acheté = 1 massage
de 30mn offert*

WWW.PLACE-DETENTE.FR

15 rue des Cayennes . 78700 Conflans . Tel 01 34 90 93 01

*Offre valable jusqu'au 14/02/16 sur présentation de ce bon
Voir conditions sur place

RECENSEMENT CITOYEN AFFAIRES MILITAIRES

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes, filles et garçons nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2000. Vous devez effectuer cette démarche dans le mois de vos 16 ans mais à partir du jour anniversaire. Vous devez vous présenter en mairie au service des Affaires générales muni(e) de votre carte nationale d'identité française et du livret de famille de vos parents. ■

HORAIRES D'OUVERTURE

DÉCHETERIE COMMUNALE

Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. ■

Info + 01 39 72 32 60

MAIRIE

- Du lundi au vendredi : 8h30 / 12h, 13h30 / 17h45
- Samedi : 9h / 12h 30
- Le service Urbanisme-Habitat-Logement est fermé le jeudi. ■

RÉGIE CENTRALE

- Lundi, mardi : 13h30 / 17h30
- Mercredi : 8h30 / 12h, 13h30 / 17h30
- Jeudi : fermée
- Vendredi : 8h30 / 11h45
- Samedi : 9h / 12h 15. ■

VOTRE
PUBLICITÉ
DANS
ACHÈRES
Aujourd'hui

ividalie@orange.fr
07 85 17 57 27

DISPARITION

COMMUNIQUÉ DE LA FAMILLE DE PIERRE SOULAT

« Madame Régine Soulat, ses enfants, ses petits-enfants, sa famille, vous remercient d'avoir partagé leur peine avec tant de sympathie lors du décès de Pierre Soulat et vous expriment leur reconnaissance émue. Il aurait été heureux de vous voir si nombreux, lui qui vous aimait tant. ». ■

ENTREPRENARIAT

TRANSPORTS DE PARTICULIERS

Rompu au transport de personnes, l'Achérien Mohamed Ouhassi a décidé de créer sa propre société, Access VTC, en décembre 2015. Il propose des prestations de transferts vers les aéroports et gares, mais aussi des accompagnements lors de rendez-vous médicaux, sorties scolaires ou tout autre déplacement privé et professionnel, ainsi que des mises à disposition. La société AccessVTC saura répondre à toutes vos demandes 24/24h et 7/7. Grâce à une expérience dans le transport médical, votre chauffeur sera à vos côtés lors de vos consultations ou hospitalisation. Sa conduite sera adaptée et il effectuera les démarches une fois sur place (caisse, admission) et vous accompagnera jusqu'au service. Laissez-vous transporter en toute sécurité et en toute confiance, les prix sont connus en amont de la prestation. ■

Info + 06 46 04 05 30, www.access-vtc.com

CARNET

BIENVENUE À :

Rose Anthoène-Perry, Aumaël Bolou, Iliane Chagraoui, Inès El Gorche, Loan Makaya Gesrel, Ikrame Mezaguer, Thinaël Ruffault Pukiel, Thibault Varlet, Assia Veillard Hoarau, Nadir Zenati. ■

FÉLICITATIONS À :

Katia Bellabas & Ahcene Akchiche. ■

NOS PENSÉES ACCOMPAGNENT LES FAMILLES DE :

Farida Bentir, Hugues Buvry, Jean-Marie Carmès, Jean-Michel Couturier, Bertrand Devallan, Jean Dumont, Barthélémy Guével, Marthe Guilleron née Bescont, Henri Luce, Dario Rodrigues, Pierre Soulat. ■

Numéros d'urgence

- Police secours : 17
- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15
- SOS Médecins : 01 39 58 58 58
- SOS Dentaire : 01 43 37 51 00
- Hébergement d'urgence : 115
- SOS vétérinaire : 01 47 46 09 09

À CHANTELoup-LES-VIGNES

NOUVEAU

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN PLEIN CŒUR DU CENTRE HISTORIQUE !



VOTRE 3 PIÈCES

À partir de
157 371 €
en TVA à 5,5%⁽³⁾

(Lot A108 - 57,16 m² - Parking inclus)
au lieu de 179 000 € en TVA à 20%⁽⁴⁾

LE CLOS DES VIGNES

RENSEIGNEZ-VOUS VITE !

ESPACE
DE VENTE

40, rue de Conflans
78 260 ACHÈRES

- Environnement résidentiel de qualité
- A proximité des écoles et des commerces du centre-ville
- Appartements du studio au 5 pièces duplex
- Balcons, terrasses, loggias et jardins pour la plupart
- Prestations de qualité

bouygues-immobilier.com

0 810 152 104 Service 0,06 € / min
+ prix appel

Bouygues
Immobilier
Bien plus pour vous

(1) La résidence est réalisée en conformité avec les niveaux de performance énergétique fixés par la norme Réglementation Thermique 2012 (RT 2012). (2) Le PTZ est réservé aux primo-accédants pour l'acquisition de leur résidence principale neuve située dans certaines zones éligibles. Les conditions du nouveau PTZ 2016 (notamment plafonds de ressources) sont fixées par les articles L 31-10-1 et suivants et R-31-10-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation tels que modifiés par la loi de Finances pour 2016 et le décret du 29 décembre 2015. Conditions applicables pour tous les prêts à taux zéro émis à partir du 1er janvier 2016. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. Zones éligibles et conditions disponibles sur bouygues-immobilier.com. Bouygues Immobilier, SA, au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MOIB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 130062299. (3) Prix exprimé en TVA à 5,5%, selon grille au 14/12/15, dans la limite des stocks disponibles. TVA à taux réduit de 5,5 % sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies 11^e du Code Général des Impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter). Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, prix exprimé en TVA à 20 %. Renseignements et conditions disponibles en espace de vente ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). (4) Prix exprimé en TVA à 20 % selon grille au 14/12/15, dans la limite des stocks disponibles. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier RCS Nanterre 562 091 546. Architecte : Sébastien Héry Architecte. Illustration : Infime. Document et illustration non contractuels. Bouygues Immobilier RCS Nanterre 562 091 546. GRENADINES & CIE - 01/2016